

ORDRE DU JOUR

Deuxième assemblée ordinaire du conseil de quartier Montcalm

Le mardi 25 février 2025 à 19 h

En salle : Loisirs Montcalm 265, boulevard René-Lévesque Ouest, **salle Fraser**

Demandes d'informations et/ou de questions doivent être acheminées avant
12 h le lundi 24 février 2025 à : ConseilDeQuartier@ville.quebec.gc.ca

*Une assemblée de consultation de la Ville se tiendra au point 3 de l'ordre du jour
concernant un projet résidentiel mixte (bureaux et logements) au 955, Grande Allée Ouest.
Une demande d'opinion suivra à compter du point 4.*

<u>Projet d'ordre du jour</u>		
<u>Point</u>	<u>Sujet</u>	<u>Heure</u>
25-02-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
25-02-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
25-02-03	<p>La poursuite de l'assemblée du conseil de quartier sera précédée par une consultation tenue par la Ville :</p> <p><u>Projet résidentiel mixte (bureaux et logements) au 955, Grande Allée Ouest</u></p> <p>Consultation</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Règlement modifiant le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement au Programme particulier d'urbanisme pour le pôle urbain Belvédère, R.V.Q. 3413</u> • <u>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux zones 14057Cc et 14081Ha aux fins de sa concordance au Programme particulier d'urbanisme pour le pôle urbain Belvédère, R.C.A.1V.Q. 533</u> 	19 h 05

	Fin de l'assemblée de consultation de la Ville et poursuite de l'assemblée régulière du conseil de quartier	
25-02-04	Demande d'opinion <u>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux zones 14057Cc et 14081Ha aux fins de sa concordance au Programme particulier d'urbanisme pour le pôle urbain Belvédère, R.C.A.1V.Q. 533</u>	20 h 15
25-02-05	Suivis et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 28 janvier 2025	20 h 30
25-02-06	Période des comités de travail du conseil d'administration 1. Comité Transport 2. Cadre bâti et Environnement 3. Comité Communication et Relations avec les citoyens	20 h 35
25-02-07	Suivi des résolutions et des autres dossiers	20 h 45
25-02-08	Période d'échanges réservée à la conseillère municipale	20 h 55
25-02-09	Période de questions et commentaires du public	21 h 05
25-02-10	Trésorerie - Budget, état des revenus et dépenses	21 h 15
25-02-11	Fonctionnement du conseil d'administration - Consultations publiques ou séances d'information publique à venir	21 h 20
25-02-12	Correspondance	21 h 25
25-02-13	Divers	21 h 30
25-02-14	Levée de la séance	21 h 35

Jonathan Tedeschi et Émile Chartier-Thibault, co-présidents

Mission du conseil de quartier

Interlocuteur privilégié de la Ville, le conseil de quartier a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions qui concernent leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.